

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 JANVIER

LE REFUS DE L'IMPOT

Un habitant de Paris, professant des opinions républicaines dont la sincérité et la ferveur ne sauraient être suspectées puisqu'il les a affirmées les armes à la main, M. François Poisson, vient de refuser publiquement de payer ses impôts. Ce n'est pas la première fois, mais la cinquième que M. Poisson prend cette résolution. Il la motive en termes fort énergiques et par des arguments très sérieux.

« Je veux, écrit M. Poisson, mourir en République ! Or, j'ai la prescience qu'on la salit, qu'on la pourrit à l'Hôtel de Ville de Paris ; que le Pouvoir, que le Préfet de la Seine, que la Cour des Comptes le savent et qu'ils laissent faire. » Cette conviction, M. Poisson l'appuie sur des faits. Il allègue « les pourboires » que s'adjugent les conseillers municipaux, sous forme d'indemnité, et qui constituent, dit-il, « un détournement de fonds, crime relevant du jury ». Il rappelle les sommes allouées par le Conseil municipal aux grévistes, à la franc-maçonnerie, l'achat de publications sans intérêt, mais dues à des amis, le gaspillage auquel donne lieu l'approvisionnement de la buvette municipale, et il ajoute : « Toutes ces vermines ont de l'Hôtel de Ville gagné les mairies de Paris et jusqu'aux bureaux de l'Assistance publique, où les pauvres et les malades sont volés. »

La conclusion de M. Poisson est courte, « Tout y passera ! », mais elle est nette et malheureusement trop exacte. Il n'est que trop certain qu'il y a une véritable décomposition morale et qui gagne de proche en proche et détruit rapidement et sûrement la société française, par la faute des républicains. On ne peut guère espérer que l'exemple donné par M. Poisson soit suivi, mais on devrait le souhaiter.

L'INGÉRENCE DU CLERGÉ

Dans les élections

On lit dans le Figaro :

« Un procès qui vient de se juger à Mende jette un jour singulier sur les méfaits reprochés aux prêtres que poursuit la sévérité de M. Thévenet et sur la portée réelle de la fameuse « ingérence du clergé ».

Il s'agit de M. l'abbé Bessière, vicaire d'une petite paroisse de la Lozère, Altier, qui, paraît-il, avait prononcé au prône les paroles suivantes :

« Mes amis, le vote est un acte qui relève de la conscience. Avant de déposer votre suffrage, inspirez-vous de vos convictions et votez comme vous voudriez avoir voté à l'heure de la mort. »

Rien de plus correct et j'ajouterais rien de plus honnête que ce langage, sous sa forme un peu mystique. Ce qui manque, en effet, au suffrage universel, c'est de se raisonner lui-même, c'est de savoir ce qu'il fait, ce qu'il veut, ce qui peut résulter de ses fantaisies et de ses en-

gouements. En tout cas, la théorie de M. l'abbé Bessière était inoffensive au point de vue gouvernemental, à moins d'avouer qu'il fallait voter contre sa conscience pour être agréable au gouvernement. M. Thévenet a eu cependant l'idée bizarre de traduire M. Bessière devant le tribunal correctionnel, mais il paraît que les juges de Mende, étant loin du soleil ministériel, ne se laissent pas corrompre par ses rayons et qu'on garde dans les montagnes de Lozère une indépendance qu'on ne trouve plus toujours à Paris. Le tribunal de Mende a donc acquitté M. Bessière.

C'est le seul prêtre qu'on ait poursuivi : les autres, dont on se contente de supprimer le maigre traitement, sont donc évidemment moins compromis que l'abbé Bessière, qui franchement l'est bien peu et dont le prône ne constitue pas une manœuvre bien dangereuse contre la République. Nous sommes donc, une fois de plus, fondés à dire qu'on a grossi dans un intérêt de parti et pour faire plaisir aux radicaux de bas étage le rôle du clergé pendant la période électorale, à déplorer aussi que, pour atteindre une minorité tout à fait infinitésimale de prêtres publiquement hostiles à la République, on ait fait un étalage de foudres administratives, qui grossit l'incident, irrite les âmes religieuses, et donne à nos ministres des airs de Dioclétien, qu'au fond ils ne méritent pas.

Depuis dix ans, on a toujours suivi avec le « cléricalisme » la même marche absolument fautive. La persécution est une politique — mauvaise, criminelle — mais une politique. La taquinerie n'en est pas une, et cependant les conséquences sont les mêmes et l'on a troublé profondément les consciences sans bénéfice pour l'institution républicaine. — F. M. »

TEMPS DE RÉPIT

Le monde politique semble se recueillir à tel point que beaucoup se demandent s'il n'est pas tombé dans l'assoupissement d'une indifférence blâmable.

Il y a dans l'air comme une espèce de lassitude générale. C'est à croire que, tout en condamnant les hommes au repos, la malaria mystérieuse du jour, l'influenza, ait frappé également d'une immobilité contagieuse leurs volontés et leurs passions.

Après les fêtes et les apothéoses de l'Exposition universelle, après le charivari étourdissant des dernières élections générales, l'immense majorité de la population laborieuse semble avoir dit aux politiciens de profession un « F... moi la paix ! » tellement impératif, que personne n'ose le contrarier.

Les validations étonnantes et les invalidations extraordinaires n'ont pas remué profondément l'opinion publique. Les émotions ont été localisées.

Les consultations prochaines du suffrage universel qui se préparent, élections municipales parisiennes, scrutin pour le remplacement ou la réélection des députés invalidés, seront loin de provoquer les agitations enfiévrées du mois d'octobre dernier. Quel que soit le résultat de ces élections partielles, on sent,

on sait que rien ne sera modifié à l'orientation de la politique gouvernementale, et tous les partis sont à la recherche de la meilleure attitude à prendre vis-à-vis des faits désormais accomplis.

L'Impératrice Augusta

L'impératrice Augusta, veuve de l'empereur Guillaume I^{er}, et grand-mère de l'empereur d'Allemagne, actuellement régnant, a succombé avant-hier à la maladie dont elle souffrait depuis longtemps et dont l'issue fatale ne pouvait plus, depuis quelques jours, faire le moindre doute.

De cette princesse, la France retiendra surtout le souvenir des efforts qu'elle fit, pendant la guerre, pour adoucir le sort des prisonniers français. Elle avait toujours eu, d'ailleurs, des sympathies très accusées pour la France et ne craignait pas, en diverses circonstances, même au lendemain de la guerre, de les affirmer publiquement.

Elle se tenait, du reste, fort à l'écart de la politique, et se bornait à se montrer fort charitable pour tous ceux qui s'adressaient à elle.

L'impératrice, née en 1814, était fille du grand-duc Charles-Frédéric de Saxe-Weimar. De son union avec Guillaume, elle n'eut que deux enfants : l'empereur Frédéric et la princesse Louise-Marie-Elisabeth, mariée au grand-duc de Bade.

Les dépêches parvenues mardi à Paris disent que l'impératrice s'est éteinte doucement, sans agonie douloureuse. En outre de l'empereur Guillaume, de l'impératrice Augusta-Victoria, du grand-duc et de la grande-duchesse de Bade, tous les membres de la famille impériale, des représentants des maisons princières alliées aux Hohenzollern et les dignitaires de la Cour étaient réunis autour de la mourante. Dès qu'elle eut rendu le dernier soupir, tout le monde s'agenouilla et le pasteur Kœgel récita les prières des morts.

Après que Leurs Majestés et le grand-duc et la grande-duchesse de Bade se furent retirés, les serviteurs de la défunte vinrent à leur tour prier devant son lit.

Hier soir, à huit heures, un service funèbre a été célébré par le pasteur Kœgel, dans la chambre mortuaire.

Une foule nombreuse et recueillie a stationné toute la journée devant le palais de l'impératrice jusqu'au moment où le drapeau fut abaissé à mi-mât. Les théâtres ont fait relâche.

La ville a pris son aspect de deuil.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères, a chargé, dès avant-hier, M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, de transmettre à l'empereur d'Allemagne les condoléances du Président de la République à l'occasion de la mort de l'impératrice Augusta.

Le ministre des affaires étrangères a également chargé M. Herbette de joindre les condoléances du gouvernement français à celles de M. Carnot.

INFORMATIONS

Les députés commencent à rentrer à Paris. Ceux de la Droite déclarent qu'ils ne pourraient, sans manquer à leurs engagements vis-à-vis de leurs électeurs, conserver plus longtemps une attitude muette, dans le vain prétexte d'une conciliation chimérique.

Il y aura donc d'importantes déclarations avant la fin de la vérification des pouvoirs.

Quelques journaux annonçaient hier que M. Rouvier devait à son retour déposer un projet d'emprunt de 1,200 millions. Il paraît que le gouvernement a au contraire l'intention d'ajourner tout emprunt après les prochaines élections du Conseil municipal.

M. Delatte, préfet de l'Isère, est mort l'avant-dernière nuit des suites d'une fluxion de poitrine qui l'a emporté en quelques jours.

On mande de Berlin, 8 janvier :

« Hier, presque toutes les valeurs ont baissé assez sérieusement, surtout les valeurs étrangères. »

« Vers midi, des bruits pessimistes circulaient à la Bourse. On disait que la situation politique extérieure était mauvaise et que l'empereur Guillaume l'avait déclaré à plusieurs généraux. »

« Le Courrier de la Bourse croit que cette baisse n'a rien de politique et qu'elle est causée par le mauvais état des affaires dans toute l'Europe, « ce mauvais état étant causé sur tout par la maladie qui fait tant de ravages. »

Le télégraphe nous avait totalement changé la physionomie de l'empereur Guillaume : c'était à ne plus le reconnaître.

Les dépêches l'avaient presque déguisé en homme pacifique.

Il faut changer maintenant l'opinion qu'on s'était faite :

« Aujourd'hui, dans tous les cercles politiques et diplomatiques de Berlin, l'on commente certaines paroles prononcées par l'empereur en recevant, le 1^{er} janvier, les généraux. »

« Ce langage, peu en rapport avec les assurances pacifiques prodiguées par Guillaume II dans d'autres circonstances, aurait produit une émotion telle que M. de Bismarck est intervenu pour en empêcher la publication. C'est ce qui explique pourquoi le discours de l'empereur aux chefs de l'armée n'a pas été inséré au Moniteur, comme les années précédentes. »

A la bonne heure, voilà l'empereur allemand, tel que nous le connaissons.

LE DÉPLACEMENT DE M. COULON.

Nous lisons dans la Lanterne :

« Une bonne nouvelle. Une nouvelle qui va combler de joie les employés des postes et le public : M. Coulon va s'en aller. »

« On a reconnu qu'il ne pouvait pas rester davantage à la tête d'un service qu'il a complètement désorganisé, et on se décide de le relever de ses fonctions. »

» Mais comme il est d'usage, en ces sortes de circonstances, de donner toujours une compensation, M. Coulon sera nommé président de section au conseil d'Etat, en remplacement de M. Collet, qui vient de mourir. »

Espérons que la *Lanterne* est bien informée.

Les journaux ont raconté l'acte héroïque du capitaine Basroger, du Havre, sauvant cinq cents naufragés dans la mer du Nord.

« Ne reste-t-il pas à la disposition du ministère, demande le *National*, une croix pour ce brave homme dont l'action admirable porte si haut le renom du courage français? En voilà un qui n'aura pas volé la mention: services exceptionnels. »

A propos de cette dernière formule, la *Patrie* critique vivement certaines des décorations accordées avant-hier par M. Constans.

« Au lieu de services exceptionnels, dit-elle, ayez donc le courage de mettre « services électoraux ». Ce ne sera pas plus adroit, mais au moins ce sera plus franc. »

LES DIEUX S'EN VONT

Les médaillés de Sainte-Hélène deviennent des raretés; après avoir porté fièrement, au milieu du pays, les gloires du commencement du siècle, ils ne sont plus que 412 — 412 braves — qui ne feraient plus trembler l'Europe. C'est le chiffre officiel au 1^{er} janvier 1890.

La Grande Armée se trouve ainsi réduite à une faible compagnie.

En 1883, ces vieux braves étaient encore au nombre de 1,428; en 1884, il en manquait près de cinq cents à l'appel; en 1887, ils n'étaient plus que 244, et maintenant ils sont réduits à une centaine.

UN INDISCRET

Un lecteur du *Figaro*, père d'une nombreuse famille, demande au ministre qui a retardé jusqu'au 12 janvier la rentrée au lycée, de permettre qu'on ne paye pas la pension pendant les vacances. Ce serait juste.

MONUMENT A DESAIX

On va élever d'ici peu un monument à la gloire du général Desaix, sur l'une des places de la commune d'Ayat, près Riom, en Auvergne.

Le ministre de la guerre vient d'envoyer, à cette occasion, à la municipalité d'Ayat, quatre canons en bronze destinés à compléter l'ornementation de ce monument qui doit être inauguré officiellement au printemps prochain.

C'est au château de Saint-Hilaire d'Ayat que naquit le général Desaix, en 1768.

ÉTRANGER

PORTUGAL. — Mardi ont eu lieu à Lisbonne les funérailles de l'impératrice Teresa du Brésil.

L'archiduc Eugène, l'infant don Antonio d'Espagne, le général allemand représentant l'Empereur, le nonce, le corps diplomatique, les grands dignitaires étaient présents.

M^{re} Naples, doyen de la cathédrale de Lisbonne, a remplacé le patriarche atteint par l'influenza.

La messe terminée, la bière de l'impératrice a été déposée dans le caveau. Toute la famille a assisté à cette cérémonie.

AUTRICHE. — On assure dans les cercles diplomatiques que la proclamation officielle de la renonciation de l'archiduc Charles-Louis, frère de l'Empereur, à ses droits de succession à la couronne, en faveur de son fils aîné, l'archiduc François, qui sera reconnu en qualité de prince impérial héritier du trône et recevra les apanages de son nouveau rang, aura lieu très prochainement.

Il ne serait pas étonnant que cette proclamation fût suivie de près de l'abdication de l'empereur François-Joseph. L'attitude nouvelle de ses alliés, à l'égard de l'Autriche, serait pour beaucoup dans cette résolution que l'on prête au souverain autrichien.

Nous ne croyons guère à cette abdication. Il y a, en Europe, trop d'intérêts liés à la présence de l'empereur François-Joseph sur le trône d'Autriche.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 janvier 1890.

Les transactions sur les rentes subissent un temps d'arrêt. Le 3 0/0 s'arrête à 87.82; le 4 1/2 0/0 termine à 107.05.

Le Crédit Foncier entretient toujours un bon courant d'affaires à 1,308.75. Les obligations foncières et communales servent de remploi aux disponibilités créées par l'échéance de janvier et restent à leurs meilleurs cours.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'est échangée à 786.25, coupon de 20 fr. détaché. La Banque Nationale du Brésil est à 608 et 610.

L'action de la Société Générale se tient à 462.50. La Banque d'Escompte vaut 517.50. Le Crédit Lyonnais est à 703.75, soutenu par des achats importants.

La Société de Dépôts et Comptes Courants s'inscrit à 595.

On négocie le 3 0/0 Portugais à 62.75; le 4 1/2 0/0 fait 190.

Le Panama est sans changement à 72.50.

Le Gaz de Madrid se traite à 465, ex-coupon de 10 fr.

En banque, les actions de la Galicie ont un marché très actif à 23.

Les obligations des Chemins de fer Economiques sont fermes à 390.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque A. Froidefond, 8, rue Drouot, à Paris (11^e année), se charge de toutes les opérations de bourse

aux mêmes conditions que les agents de change, mais avec une couverture plus réduite en espèces ou en titres.

Les participations de la Banque d'Etat, 15, place de la Bourse, à Paris, ont donné d'excellents résultats pour l'exercice 1889. Les comptes arrêtés au 31 décembre ont établi un dividende d'environ 30 0/0.

NOUVELLES MILITAIRES

ORGANISATION DE LA CAVALERIE

A dater du 1^{er} février prochain, le 5^e régiment de hussards, en garnison à Pont-à-Mousson, fera partie de la 6^e brigade, en remplacement du 47^e régiment de chasseurs, qui passera à la brigade légère de la 2^e division de cavalerie.

Cette dernière brigade portera à l'avenir le titre de « brigade de cavalerie légère de la 2^e division de cavalerie », au lieu de « 4^e brigade de hussards ».

M. le général Lebelin de Dionne conserve le commandement de l'Ecole supérieure de guerre.

L'ECOLE DE FONTAINEBLEAU

L'effectif des sous-lieutenants élèves de l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau va s'augmenter la semaine prochaine de quarante élèves-officiers.

Ces jeunes gens seront pris parmi les élèves de l'Ecole polytechnique qui accomplissent actuellement dans cette Ecole leur seconde année de cours. Ils ne feront donc qu'un an et quelques mois d'Ecole polytechnique et deux ans à Fontainebleau; après quoi ils seront envoyés dans les régiments.

Cette mesure est prise dans le but d'augmenter les cadres de l'artillerie qui viennent d'être, comme on le sait, pourvus par une loi récente d'un troisième lieutenant par batterie.

L'année prochaine, on agira encore de même et quatre-vingts polytechniciens seront envoyés à Fontainebleau, après une année de cours à l'Ecole.

Un journal qui reçoit parfois des communications du ministère de la guerre, dit que, le 26 mars, « ce sera certainement à l'unanimité que les membres du gouvernement ratifieront, au Conseil, la proposition du ministre de la guerre de proroger, pour la troisième fois, les pouvoirs du général Saussier ».

Le 16 janvier, le gouverneur militaire de Paris aura soixante-deux ans. Il sera maintenu en activité jusqu'à soixante-dix ans pour son commandement en chef de Tunisie.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

L'Ecole de cavalerie est aujourd'hui plus fortement frappée par l'épidémie d'influenza. Ce matin il y avait plus de 450 malades. Deux médecins sur trois sont atteints, et, pour assurer le service de santé de l'Ecole, un médecin du 66^e de ligne a été mandé. M. le général Jacquemin, commandant l'Ecole, se trouve parmi les malades.

L'influenza ne cède pas à Saumur; chaque jour on signale nombre de nos concitoyens qui sont atteints, et forcés de garder sinon le lit, du moins le coin du feu.

L'épidémie semble en progression dans tous les départements autour de nous. Les personnes les mieux portantes sont frappées en pleine santé, au moment où l'on s'y attend le moins.

Les plus grandes précautions sont à prendre dès le début de la maladie.

Cet état maladif est le même aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau continent.

Conseils aux Influenzés

L'épidémie actuelle — on ne saurait trop le dire — ne présente aucune gravité. La maladie prise au début, rapidement et énergiquement combattue par les procédés médicaux ordinaires, n'offre aucun danger; mais si, étant donné l'état insalubre de l'atmosphère, l'on commet la moindre imprudence, en sortant, malgré les avis du médecin, ou en absorbant des boissons froides, des complications peuvent survenir.

Donc il faut se soigner, et vite, et énergiquement, dès qu'on se sent touché par le mal. Les symptômes sont connus: soudaineté de la maladie, douleurs de tête, membres brisés, courbature, mal de reins, nausées, vomissements, abattement, lassitude générale.

Il faut garder la chambre, le coin du feu, toute affaire cessante; se mettre à la diète, ce qui n'est pas difficile, puisqu'on n'a pas d'appétit, boire très chaud, vins, grogs au rhum, transpirer le plus possible et bien se garder de mettre le nez dehors. Si l'on a un peu de fièvre, user de petits paquets de sulfate de quinine; prendre également de l'antipyrine pour les douleurs de tête.

La convalescence est assez pénible. On sort du lit brisé, abattu, et il faut encore quelques jours pour que le malade se retrouve dans son état normal.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

M. le Directeur du Grand-Théâtre d'Angers a fait insérer la note suivante dans les journaux de cette ville :

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

CHAPITRE X

Le jour levant, de sa vapeur bleuâtre, noyait les lointains dans une paix et une douceur mélancoliques. Sûzel, debout devant sa fenêtre ouverte, afin que l'air pur calmât la fièvre qui battait dans ses artères, demeurait morne, immobile. C'était dans tout son être une tristesse infinie, quelque chose de profond et d'immense dont elle se sentait accablée. Néanmoins, dans le plus intense de sa volonté, le sacrifice était accompli. Silencieusement, sans une plainte, sans un mot, elle quitterait Germaine, elle s'en irait loin, bien loin, elle ne serait pas un obstacle à son bonheur.

— Et je n'aime pas ma fille!... murmurait-elle encore, appuyant sur les mots, les répétant sans cesse, comme si elle eût pris plaisir à enfoncer le poignard dans son cœur.

Qu'elle avait pleuré au retour du Roscoat! Comme elle s'était enfermée dans sa chambre et, le verrou tiré, accoudée sur sa table, quels

cris désespérés elle avait étouffés, répétant pour toute prière au milieu de ses sanglots :

— Seigneur, ayez pitié de moi!

Puis, peu à peu, ses larmes avaient coulé moins brûlantes; elle avait ressenti, dans son amère douceur, cette joie de déchirer son cœur, si le déchirement épargne une souffrance à l'enfant bien-aimé.

A la première lueur de l'aube, elle ne pleurerait plus. Un pâle sourire donnait à son austère visage une expression de mélancolie touchante; et, prenant une feuille de papier à lettre, elle écrivit de sa grosse écriture de femme du peuple :

« Adieu, Germaine... O ma petite chérie, mes yeux sont brûlés de larmes, mais je suis heureuse de te faire un sacrifice. Je vais partir, et alors tu pourras épouser celui que tu aimes. Tu ne me verras plus, ma pauvre petite; seulement plus tard, bien plus tard, quand tu seras marquise, quand tous t'aimeront et t'honoreront au Roscoat, alors je te dirai ma retraite; et un petit mot de toi, bien court si tu le veux, mais enfin un petit mot, viendra parfois m'aider à vivre. »

» Si je l'osais, j'écrirais à M^{re} de Trémour :

» elle est si bonne! Dis-lui que c'est à elle que je te confie, ma Germaine, car j'ai foi en son cœur! »

La lettre, trempée de larmes, s'arrêtait à cette dernière ligne. On devinait, à l'écriture tremblante, que Sûzel n'avait pu continuer.

Bien en vue, sur le dressoir de chêne, elle plaça ce suprême adieu, car elle voulait partir avant le réveil de sa fille, puis elle fit un ballot de ses vêtements et regarda l'heure. Peu de temps lui restait pour gagner la prochaine station.

— Courage! murmurait-elle, courage!... Je puis tout supporter, hormis d'être un obstacle à son bonheur! Pauvre chérie!... Pauvre petite Germaine!...

D'une main qui tremblait, Sûzel ouvrit la porte; mais, soudain, elle eut une révolte. Elle sentait, dans sa tête endolorie, comme des marteaux qui, cruellement, lui frappaient les tempes; ses jambes fléchissaient, son cœur jetait un cri.

— Germaine! ma Germaine! comment partir! oh! comment?...

— Eh bien, non, balbutia-t-elle, c'est trop dur aussi de partir sans lui donner un regard.

Et, laissant sur le seuil sa légère valise, avec d'infinies précautions, elle pénétra dans la chambre de sa fille.

C'était un petit réduit dont les murs, blanchis à la chaux, ressemblaient à une draperie de neige. Ça et là, dans des vases rustiques, on voyait de belles gerbes de fleurs: des marguerites entourées de folle avoine, des iris, des sauges; et, séparées des autres bouquets, seule devant une statuette de la Vierge, était déposée une touffe de bruyères cueillies et offertes l'avant-veille par le marquis de Trémour. Dans le grand lit de chêne, sous le baldaquin de cretonne fleurie, reposait la jeune fille. Elle rêvait à Gaston, sans doute, car un radieux sourire errait sur ses lèvres.

Debout, immobile, les mains jointes, Sûzel regardait la dormeuse avec une ardeur passionnée; les beaux cheveux de Germaine, si fins, si brillants, elle ne les lissait plus jamais de sa main. Ce front blanc et candide, que pas une pensée mauvaise ne traversait, elle n'y appliquerait plus jamais ses lèvres.

Elle songeait à leur vie si intime, si tendre, et le vertige la prenait: une tentation folle de couvrir de baisers le visage bien-aimé. Elle appuyait la main sur ses lèvres pour étouffer

« Par autorisation de l'administration, le théâtre sera clos du jeudi 9 au jeudi 16 janvier inclus, en raison de l'épidémie d'influenza.

» La réouverture aura lieu le samedi 18 janvier, avec *Manon*, de Massenet. »

COMMERCE DU BLÉ

L'IMPORTATION DU PAIN EN FRANCE

Le ministère vient de publier, tardivement, au *Journal officiel* le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées et exportées du 1^{er} août au 31 octobre 1889.

1^{re} Importations (quintaux métriques)

Du 1 ^{er} août au 31 octobre :	
Grains.	Farines.
2,480,894.	57,300

2^o Exportations

Du 1 ^{er} août au 31 octobre :	
Grains.	Farines.
7,040.	26,478.

Pendant la même période de 1888, les importations avaient été de 3,739,000 quintaux métriques pour les grains et 403,600 quintaux pour les farines. Il y a donc amélioration dans la situation.

Mais il n'en est pas de même pour les importations du pain.

Pendant les onze premiers mois de l'année 1889, il est entré en France 25 millions 479 mille kilogrammes de pain fabriqué à l'étranger, au lieu de 10,546,500 kilogrammes pendant la période correspondante de 1888, et de 3,837,000 kilogrammes pendant le même temps de l'année 1887.

La situation va donc toujours en s'aggravant, et les renseignements que nous donnons aujourd'hui viennent bien à l'appui de ce que nous disions dans notre article de samedi dernier sur la fabrication du pain en Belgique. Le pain qui est préparé au moyen des farines provenant des blés étrangers s'abritant sous le régime des acquits à caution.

Le pain fabriqué à l'étranger, qui a été oublié quand l'Assemblée législative a surélevé le droit sur les farines et sur les grains de provenances exotiques, devrait payer, et ce ne serait que justice, au moins un droit égal à celui des farines qui est de 8 fr. par 100 kilos.

Le pain entrant en France paie seulement, d'après l'ancien tarif, 4 fr. 20 par 100 kilos.

Le pain venant de l'étranger est vendu au même prix que celui qui sort des boulangeries françaises. Ce ne sont donc pas les consommateurs qui bénéficient du régime des acquits à caution, mais les boulangers étrangers et les vendeurs intermédiaires. C'est étonnant, comme nous nous entendons bien en France à fabriquer les verges qui servent à nous fouetter. — A. B.

(Journal de Maine-et-Loire.)

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME « L'UNION SAUMUROISE »

Dimanche prochain 12 janvier 1890, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi, au stand de la Société, rue des Boires, continuation du concours public de tir à la carabine, au fusil Gras et au pistolet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Société aura lieu le dimanche 26 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, au siège social, 21 bis, rue des Boires.

Après l'exposé de la situation de la Société, il sera procédé au renouvellement entier des membres de la commission.

Ceux des sociétaires qui auraient des cotisations arriérées à payer, sont priés de retirer leurs quittances chez M. Marquoys, trésorier de la Société, avant la réunion générale.

CHINON. — L'influenza sévit à Chinon avec intensité depuis quelques jours. C'est ainsi que plus de la moitié de la population chinonnaise en est atteinte. Des cas assez graves sont signalés. Chaque famille compte plusieurs de siens malades ou convalescents.

Les écoles sont licenciées depuis samedi par ordre de M. le préfet.

ENTRE RÉPUBLICAINS

Depuis quelque temps, la *Démocratie de l'Ouest et l'Ouest républicain*, de Saint-Nazaire, se livraient à une polémique d'une violence inouïe; par respect pour nos lecteurs, nous nous abstenons de leur mettre sous les yeux les injures variées dont les rédacteurs de ces feuilles se gratifiaient; leur plume trempée dans une encre qui n'avait en rien le parfum de la violette, distillait une prose dont les dames de la Halle ont seules le secret.

La querelle s'envenimait peu à peu; à bout d'haleine et désespérant de trouver des termes assez énergiques pour écraser leurs adversaires, ces deux confrères... ennemis ont voulu employer d'autres arguments.

Jeudi soir, au Grand-Café, MM. Pelloutier frères, de l'*Ouest républicain*, sont tombés à bras raccourcis sur MM. Maillard et Gaborit, de la *Démocratie de l'Ouest*; ceux-ci ont riposté; une bousculade générale s'en est suivie, à la grande joie des consommateurs qui ont assisté à une jolie scène de pugilat; heureusement, les garçons de l'établissement se sont précipités et sont parvenus à séparer les champions, non sans recevoir force horions.

L'affaire n'en restera probablement pas là; elle aura des suites; nous tiendrons nos lecteurs au courant des incidents que ne peut manquer de soulever cette guerre intestine.

VIEUX REMÈDE

En fouillant les recoins de la bibliothèque

de Juilly, on a trouvé le remède appliqué, en 1782, à l'influenza. La maladie se fit sentir en plein été, du 12 au 26 juillet. On guérit les malades avec la tisane d'hydromel. Le malaise ne durait que cinq à six jours.

LA CIGARETTE DE CAMPBRE

Un détail peu connu à propos de l'épidémie actuelle :

La fameuse cigarette de camphre, ou cigarette Raspail, qui date, comme on sait, de 1837, fut inventée, paraît-il, pour conjurer la grippe ou influenza, qui sévissait à cette époque.

Ce fut le point de départ d'une véritable révolution médicale, la théorie des microbes, etc., que les découvertes de M. Pasteur sont venues confirmer depuis.

FAITS DIVERS

GRAVE ACCIDENT

M. le comte de Pimodan, habitant le château de Bellevue, au Hinglé, près Dinan, vient d'être victime d'un terrible accident. Il se rendait pour déjeuner chez son beau frère, M. de Querhoet, et devait aller ensuite à la chasse. Sa fille Henriette l'accompagnait.

Il lui passa son fusil pour reboutonner une guêpe; la jeune fille fit quelques pas et se retourna pour demander si l'arme était chargée. Au même instant, le coup partit. M. de Pimodan reçut toute la charge dans une jambe. On craint que l'amputation ne soit nécessaire.

LE LION DE BÉZIERS

Une panique s'est produite dimanche à la ménagerie Redenbach. Miss Sterling, mordu à la jambe par le lion Nancy, pendant qu'elle était endormie, en avait été quitte pour une légère indisposition.

Avant-hier soir, hypnotisée à nouveau, elle servait encore une fois d'obstacle aux fauves.

Mêmes hurlements que l'autre soir. Le lion Nancy, pressé par la cravache du dompteur, s'élança mais s'arrêta soudain, il ouvrit sa gueule béante et saisit encore le sujet à la jambe. Le dompteur empoigna le lion et à coups de trident lui fait lâcher prise.

Dans l'enceinte tout le monde s'émeut; des dames s'évanouissent, chacun cherche à fuir. Le lion que les cris des spectateurs rendent plus furieux s'élança de nouveau sur Miss Sterling, la prend au bras et lui fait faire à plusieurs reprises le tour de la cage.

Redenbach lutte avec acharnement; il conserve un rare sang-froid; le lion, frappé violemment, lâche sa proie et se retourne vers le dompteur.

Alors c'est une lutte terrible entre l'homme et le lion : le sang coule de la gueule de l'ani-

mal. Mais l'homme a le dessus. Il ne l'aurait peut-être pas eu sans les personnes présentes qui ont réclamé à grands cris la fin du spectacle.

mal. Mais l'homme a le dessus. Il ne l'aurait peut-être pas eu sans les personnes présentes qui ont réclamé à grands cris la fin du spectacle.

La jeune fille a été emportée immédiatement et le docteur appelé. On a dû lui faire toutefois l'amputation de la jambe. Son état est grave.

BOURSE DE PARIS

Du 8 Janvier 1890

3 0/0	87 75
3 0/0 amortissable	92 70
4 1/2	106 90

MARCHÉ de Saumur du 4 Janvier 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 40	Veau	1 80
Méteil	—	Mouton	2 20
Seigle	10 50	Porc	1 60
Orge	9 50	Poulets la couple	4 —
Avoine	9 —	Dindonneaux	13 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	18 —	Oies	11 —
Haricots rouges	16 —	Beurre le kilog.	2 60
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 35
Noix	12 —	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	15 —	780 kilog.	50 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	40 —
Son	14 —	Paille	35 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Huile de noix, 50 kil.	100 —
Farine, la culasse de	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
157 kilog.	52 —	les 52 kilog.	500 42 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	38 —
id. 2 ^e id. Of. 33.33	—	id. 3 ^e	32 —
id. 3 ^e id. Of. 31.88	—	Charbon de bois, les	—
		100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 100
Champigny	100
Varrains	100
Bourgueil	110
Restigné	100
Chinon	95
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100
Ordinaires, environs de Saumur	90
Saint-Léger et environs	70
Varrains et environs	100
Le Puy-Notre-Dame et environs	70
La Vienne	70

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg, depuis 1 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 25, 5 fr. 50 et 7 fr. 25.

Pâtés de faisans, d'alouettes, perdreaux, grives, lièvres, bécasses, depuis 2 fr. 50.

Pâtés de foies gras, en croûte, de Strasbourg, sur commande, en 24 heures.

Plum Cake, de la maison PECK FREAN, de Londres, 4 fr. 10 la pièce.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommes MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Des expériences nombreuses et dont les résultats ont été consignés dans la Gazette des Hôpitaux, l'Abeille Médicale, l'Union Médicale, etc., ont démontré que

Le Sirop et la Pâte Pectorale de PIERRE LAMOUREUX

étaient les médicaments les plus efficaces et les plus agréables parmi ceux utilisés dans le traitement des affections de poitrine.

AVIS. — Comme garantie d'origine, on devra exiger la signature et l'adresse : P. LAMOUREUX, Ph^m 45, rue Vauvilliers, Paris

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

PILULES GICQUEL

Souveraines contre Constipation, Bile, Glaires

Mauv. d'Estomac Manque d'Appétit, Mauv. de Tête

Étourdissements Douleurs, Rhumatismes

1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

le cri de son agonie, sa haute taille fléchissait sous l'angoisse; et, tout à coup, brisée, vaincue, elle laissa échapper une plainte déchirante.

Germaine tressaillit, et légèrement souleva ses paupières.

Sûzel voulut fuir, mais la jeune fille, déjà debout sur son séant, l'œil étonné :

— Qu'as-tu donc, ma mère ?

Et voyant la mante qui recouvrait les épaules de Sûzel, le sac de voyage passé à son bras :

— Mais que se passe-t-il?... Pourquoi partir !...

Puis, avec cette promptitude de divination que donne une affection véritable :

— T'aurait-on blessée au Roscoat?... Ce n'est pas Gaston, n'est-ce pas?...

Et Sûzel, les yeux brillants, la voix ardente :

— Le marquis de Trémur est généreux, il est bon; tu seras heureuse... Mais enfin j'ai compris... Tiens, je dois m'éloigner... Laisse-moi te donner la plus grande preuve d'amour qui soit en mon pouvoir.

Germaine pleurait sur l'épaule de sa mère, car elle avait tout pressenti, tout deviné. Que

de fois elle avait redouté le dédain pour Sûzel ! Ses malheurs lui avaient donné une précoce expérience du monde, des sévérités et des duretés de son orgueil. Elle le connaissait à fond, le cruel, et d'une voix altérée :

— Maman, reprit-elle, tu parles de partir, de m'abandonner; mais qui consolera ta vieillesse, ma mère, ma pauvre mère?... Sûzel la regardait avec amour :

— Qui me consolera?... Personne ! Et pourtant je serai bien heureuse en pensant à ton bonheur.

Toutes les fibres de la jeune fille tressaillirent à l'accent de cette voix si navrée et si tendre.

— Ah ! maman, fit-elle, qui m'aimerait comme tu m'aimes ? Ne pleure pas. Dis-moi tout.

Et comme Sûzel, entraînée malgré elle, lui confiait ce qu'elle avait enduré la veille, en surprenant les pensées intimes de M. Richebrac, Germaine, très pâle, leva sur l'Alsacienne deux grands yeux fiers et résolus.

— Un instant, dit-elle, devant la noblesse et la grandeur d'âme du marquis de Trémur, j'ai pu oublier l'humble situation de notre famille; mais aujourd'hui je me souviens de

tout... oui, de tout... et c'est pour dire adieu au Roscoat... adieu pour toujours.

Un moment, elle demeura la tête baissée, l'œil morne; puis, le relevant brusquement sur sa mère, elle la vit debout, blanche, les yeux inondés.

— Pardonne-moi, disait Sûzel, pardonne-moi, ma petite chérie; je n'ai été qu'une égoïste, j'ai eu la lâcheté de ne pas souffrir seule, j'ai voulu t'embrasser encore, et mes larmes, en coulant sur ton front, t'ont tirée du sommeil... Mais c'est fini, va, mon courage est revenu; dis-moi que tu me pardonnes, je t'en supplie !

(A suivre.)

Chez le coiffeur.

Après s'être fait couper les cheveux, un brave bourgeois du Marais se dirige vers le plateau destiné aux étreintes, une pièce de dix sous à la main.

Mais n'y voyant que des pièces de cinq, dix et vingt francs, et même des billets de banque :

— Oh ! oh ! dit-il, je vois que ce ne serait pas assez !...

Et il remet les dix sous dans sa poche.

A VENDRE

44 ares de Vignes et Jardin, Maisson, Pressoir, etc., le tout renfermé, Canton de Grenelle, à Nantilly, près la Fuie.

Jouissance de suite. FACILITÉ POUR LES PAIEMENTS. S'adresser à M. MAGRICE, rue du Portail-Louis, n° 41.

A VENDRE UN

Manège et Chaîne à godet
Et Accessoires pour jardinier. Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (964)

Magasin d'Épicerie

A CÉDER
A de très bonnes conditions. Situé au Pont-Fouchard, près Saumur.

A VENDRE A l'amiable

Une Voiture à 4 roues

AVEC CAPÔTE Solide et en parfait état Et un HARNAIS presque neuf. S'adresser, pour visiter la voiture et les harnais, à M. TRANCHANT, bourellier au bourg d'Alonnes, et, pour traiter, à M. DENIEAU, notaire au même endroit.

A VENDRE

Une bonne Calèche
ET
UNE VOITURE A 4 ROUES
Avec Capote et Harnais doubles et simples. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une Jeune Fille sachant coudre, repasser, et un peu de cuisine, pour être domestique dans une maison aux environs de Saumur.

Pour répondre aux exigences d'une clientèle de plus en plus nombreuse, M^{me} veuve ROUË, 3, place du Marché-Noir, à Saumur, a dû agrandir considérablement son magasin. Elle rappelle à cet effet que l'on trouvera toujours chez elle tous les articles concernant la *Bonneterie, Lingerie, Mercerie, Ganterie, etc.*, en confiance et à des prix défiant toute concurrence. (1006)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON AVEC JARDIN
Rue de la Petite-Douve, 19. S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

UN NOTAIRE d'un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur demande un **Clerc au courant d'une étude.**

PRETS d'ARGENT sur Signatures et sur Hypothèque 5 % l'an. Remboursé dans 5 ans ou par mois. — Bien à payer d'avance. — Écrire au Directeur de l'Union Commerciale, 102, B^e Voltaire, Paris. Agence et Vente de Propriétés en Rentes Viagères. PLACEMENTS DE FONDS

40 Fr. par Semaine à Gagner (Hommes ou Dames) Travail facile chez soi sans quitter emploi (Écritures, Copies, etc.) Écrire au Directeur de l'AVENIR INDUSTRIEL, 20, Avenue Parmentier, PARIS.

Cours de Taille

Et de VITICULTURE
Faits par Émile CHERIN
S'adresser à M. CHERIN, rue de Poitiers, 34, Saumur.

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites
Guéris par
Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU
Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelée.

A SAÏNTE-GENEVIEVE
Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur, se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Articles Spéciaux pour Pensionnats.

Vente et Location de Métiers.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

ALBERT SAVINE, Éditeur

NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
12, Rue des Pyramides, PARIS

Vient de paraître :

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES

Par LÉO TAXIL et PAUL VERDUN
Un volume in-12 de 416 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte midi	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Liniers-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivv	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(arrivée)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
(départ)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
(arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)	8 34	10 37		»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)	8 37	10 44		»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains	8 48	10 52		»	4 29	8 49	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 2	11 »		»	4 37	8 56	»	»	7 17
Montreuil-Bellay	9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29	
Thouars	11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8		
Niort	3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32			
Saintes	6 30	11 52	6 30	11 52	6 12	7 53	2 3		
Bordeaux	9 52	3 34			9	11 13	4 54		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte midi	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 15	9 9	11 39			6 43
Niort				9 32	10 55	2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	»
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)			Mixte matin		3 13	5 42	10 3		
(arrivée)	10 22	7 45			2 52	5 20			
(départ)		7 25	11 25		»	»	»		
Nantilly (départ)		7 38	11 36		»	»	»		
SAUMUR (Orl.)					3 3	5 33			
(arrivée)	7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11 7	11 53	
Vivv	8 10	12 10		»	3 27	5 59			
Blou	8 19	12 19		»	3 35	6 8			
Vernantes	8 32	12 33		»	3 46	6 20			
Liniers-Bouton	8 45	12 46		»	3 57	6 32			
Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44		1 12
Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12	
Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05	
Saintes	5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	
Paris									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte midi	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte midi	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	11 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
— (dép.)	6 53	9 29	4 25	9 30	
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Moncontour	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Doué	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
Baugé	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
le Vaudelnay	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
Montreuil (ar.)	7 36		1 26	2 15	9 14
— (dép.)	8 24		4 14	3	10 13
Loudun	8 55		6 8	3 29	10 48
Moncontour	10 33		8 40	5	12 16
Poitiers					

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 40	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26	11 41	12 53	4 5	6 32	
Saint-Martin		7 33	12 59	4 7	6 39		
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 31	7	10 30
Vareannes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. Direct mixte matin	Omn. Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
Tours	1 23	5 43	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Vareannes		6 32	8 51	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
(départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	12	

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Expr. mixte soir		
Saumur	5 30	1 15	7 20	La Flèche	7 15	10 25	5 5
Vivv	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	10 46	5 21
Longué	5 55	1 56	7 48	Baugé	7 52	11 13	5 43
Jumelles	6 7	2 18	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 57
Baugé	6 22	2 44	8 19	Longué	8 24	12 51	6 13
Clefs	6 39	3 12	8 38	Vivv	8 37	12 14	6 27
La Flèche	6 52	3 30	8 52	Saumur	8 50	12 30	6 40